

Charte du Conseiller enfance-jeunesse

Obligatoire*

Si je suis élu(e) en tant que membre du Conseil Municipal Enfance-Jeunesse, je m'engage durant le temps de mon mandat à :

- Être respectueux et attentifs des autres conseillers.
- Assister aux réunions de commissions et aux séances plénières.
- M'impliquer et être motivé(e) par le Conseil Municipal Enfance-Jeunesse.
- Participer aux évènements et sorties liées au Conseil Municipal Enfance-Jeunesse.
- Être porte-parole de mes camarades et faire porter leurs revendications au Conseil Municipal Enfance-Jeunesse.
- Travailler en équipe avec les autres membres du Conseil Municipal Enfance-Jeunesse.
- Respecter les décisions prises par le Conseil Municipal Enfance-Jeunesse.
- Avertir un membre désigné en cas d'absence à une réunion (3 absences maximum sont autorisées par mandat).
- Remettre une lettre de démission si je veux quitter mon rôle de conseiller.

NOM et Prénom du conseiller.....

Fait à, le

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »